Nations Unies E/2008/79

Conseil économique et social

Distr. générale
12 juin 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008
New York, 30 juin-25 juillet 2008
Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*
Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Lettre datée du 4 juin 2008, adressée au Président du Conseil économique et social par la Représentante permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport national de la République du Kazakhstan établi en vue de la présentation facultative d'informations nationales à la session de fond du Conseil économique et social qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York le 3 juillet 2008 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil économique et social, au titre du point 2 c) de l'ordre du jour provisoire.

La Représentante permanente
(*Signé*) Byrganym **Aitimova**

* E/2008/100.

08-38122 (F) 090708 160708

Annexe à la lettre datée du 4 juin 2008 adressée au Président du Conseil économique et social par la Représentante permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Rapport national sur la mise en œuvre des priorités stratégiques du Kazakhstan pour 2030 dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Astana, 2008

Table des matières

Page

Introduction 4

Priorités stratégiques nationales et objectifs de développement du quinquennat. 4

Progrès réalisés dans l'application de la Stratégie nationale de développement et analyse de la politique mise en œuvre. 5

Section A. Mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement 6

Élimination de la pauvreté extrême et de la faim 6

Éducation primaire pour tous. 10

Viabilité écologique 15

Section B. Mise en œuvre des objectifs et engagements internationaux concernant le développement durable 22

Promotion de la notion de viabilité dans la politique nationale et adoption de principes relatifs au développement durable dans les domaines économique, social et politique . 22

Initiatives visant à mettre en œuvre les objectifs et engagements internationaux relatifs au développement durable. 23

Risques et défis 24

Recommandations en vue d'un développement durable 25

Coopération aux fins du développement. 26

Annexe 28

Références 30

« *Le mieux-être de la population du Kazakhstan est le principal objectif de la politique nationale* »

Message du Président de la République du Kazakhstan, février 2008

Introduction

Priorités stratégiques nationales et objectifs de développement du quinquennat

Les priorités stratégiques de développement de la République du Kazakhstan visent à augmenter le niveau de vie de la population en réduisant la vulnérabilité sociale et en améliorant la qualité des services sociaux, à réhabiliter l'environnement, à associer la société civile aux efforts de développement et à renforcer les structures de l'État.

La stratégie de développement à long terme « Le Kazakhstan à l'horizon 2030 : prospérité, sécurité et amélioration du bien-être pour tous les habitants » a été adoptée en 1997. Elle prévoit sept domaines prioritaires de développement national :

- Priorité n° 1 : Sécurité nationale
- Priorité n° 2 : Stabilité intérieure et cohésion sociale
- Priorité n° 3 : Croissance économique
- Priorité n° 4 : Santé, éducation et bien-être des citoyens du Kazakhstan
- Priorité n° 5 : Ressources énergétiques
- Priorité n° 6 : Infrastructure, transports et communications
- Priorité n° 7 : Fonction publique de haut niveau.

Depuis 1998, tous les programmes adoptés sont élaborés conformément à la Stratégie de développement du Kazakhstan jusqu'en 2030. Il s'agit notamment des programmes suivants :

- Stratégie relative au développement industriel et à l'innovation jusqu'en 2015 (2003);
- Programme de sécurité environnementale de la République du Kazakhstan jusqu'en 2015 (2003);
- Stratégie relative à l'égalité des sexes dans la République du Kazakhstan pour la période 2006-2016 (2005);
- Stratégie visant à placer le Kazakhstan parmi les 50 pays les plus compétitifs du monde (2006);
- Stratégie relative à l'aménagement du territoire de la République du Kazakhstan jusqu'en 2015;
- Programme pour le développement durable du Kazakhstan pendant la période 2007-2024 (2006);

- Programme de lutte contre la pauvreté et le chômage au Kazakhstan pendant la période 2000-2002;
- Programme national de réduction de la pauvreté pour la période 2000-2005;
- Programme national de réforme et de promotion du système de santé au Kazakhstan pour la période 2005-2010;
- Programme national de promotion de l'éducation au Kazakhstan pour la période 2005-2010;
- Programme de développement rural pour la période 2004-2010;
- Programme relatif à l'eau potable pendant la période 2002-2010;
- Programme de protection de l'environnement pour la période 2004-2007;
- Programme de protection de l'environnement pour la période 2008-2010;
- Programme de lutte contre la désertification pendant la période 2005-2015;
- Programme de lutte contre l'épidémie de sida au Kazakhstan pendant la période 2001-2005;
- Programme de règlement intégré des problèmes liés au centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk pour la période 2005-2007.

Tous les programmes adoptés ont pour principale priorité d'accroître le bien-être des générations actuelles et futures en effectuant un saut qualitatif en matière de développement. La stratégie de développement à long terme du Kazakhstan est étroitement liée aux objectifs du Millénaire pour le développement. L'ensemble des objectifs et des cibles des OMD sont pris en compte dans les programmes de développement nationaux et sectoriels susmentionnés; certains d'entre eux ont déjà été atteints, tandis que des mesures sont actuellement appliquées pour en réaliser d'autres.

Progrès réalisés dans l'application de la Stratégie nationale de développement et analyse de la politique mise en œuvre

Le Kazakhstan possède les moyens suffisants et les conditions sont réunies pour réaliser les priorités susmentionnées.

Pour commencer, la stabilité politique et la cohésion sociale, l'existence de multiples ressources naturelles et les réformes opérées ont favorisé un rythme rapide de croissance économique pendant la décennie écoulée.

Au cours de ces 10 années, le produit intérieur brut (PIB) du pays est passé de 22 à 104,1 milliards de dollars des États-Unis, tandis que le PIB par habitant a été multiplié par 4,6 pour s'établir à 6 700 dollars, c'est-à-dire au même niveau que celui des pays d'Europe centrale et orientale.

La création d'un environnement favorable a permis d'attirer des volumes importants d'investissement dans l'économie nationale. Le montant des investissements directs étrangers dont le Kazakhstan a bénéficié entre 1993 et 2007 a atteint 62,1 milliards de dollars, soit 80 % des investissements effectués en Asie centrale. Le montant des avoirs internationaux du pays, y compris les ressources du Fonds national, dépasse 38,6 milliards de dollars. Le volume du commerce

extérieur, qui a plus que sextuplé au cours de la décennie, atteint un montant de l'ordre de 80,5 milliards de dollars. Le secteur bancaire et celui des assurances et le régime de retraite par capitalisation ont tous été établis conformément aux principes du marché. Pour les agences de notation internationales, le Kazakhstan a franchi avec succès l'étape de transition de son développement économique et dispose actuellement d'un potentiel suffisant de croissance économique.

Selon le classement de la Banque internationale, le Kazakhstan fait partie du groupe des pays à revenu intermédiaire. En 10 ans, les revenus des habitants ont été multipliés par 6,5, les salaires ont quintuplé, le montant des pensions a quadruplé et le montant de l'aide sociale ciblée a notablement augmenté.

Il est prévu de construire dans un futur proche 150 structures de santé et 300 dispensaires ruraux et de créer un réseau régional de centres de rééducation des handicapés (adultes et enfants) conformes aux normes internationales. Grâce au programme présidentiel « Bolachak » exécuté dans le pays depuis 1998, les jeunes gens talentueux peuvent étudier dans les meilleures universités du monde. Environ 250 nouvelles écoles et 50 établissements d'enseignement professionnel et technique seront construits au cours des prochaines années.

Le Kazakhstan possède aujourd'hui la volonté politique et les ressources nécessaires pour promouvoir plus activement les aspects sociaux du progrès et faire en sorte que les résultats économiques favorisent le développement équitable de son potentiel humain, en améliorant les conditions de vie et en élargissant les possibilités qui s'offrent à ses habitants. Le pays a déjà atteint certains des objectifs convenus de développement et accompli des progrès considérablement dans la mise en œuvre d'autres, dont la réduction de la pauvreté, l'accès à l'éducation et la promotion des droits de la femme. Cela étant, des problèmes subsistent dans les domaines de la santé, de l'éduction et de la viabilité écologique, qui exigent des efforts supplémentaires de la part de l'État et de la société civile.

Section A
Mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement

Élimination de la pauvreté extrême et de la faim

La Stratégie de développement à long terme « Kazakhstan à l'horizon 2030 : prospérité, sécurité et amélioration du bien-être pour tous les habitants » (Kazakhstan-2030), les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté (2000-2001) et de réduction de la pauvreté (2002-2005) revêtent une importance particulière pour la lutte contre la pauvreté au Kazakhstan. La loi sur l'aide sociale ciblée en vigueur depuis 2002 prévoit de verser pour chacun des membres des familles nécessiteuses des allocations dont le montant équivaut à la différence entre le revenu individuel moyen et le seuil de pauvreté (40 % du minimum vital).

L'application de cette loi et des documents directifs concernant la réduction de la pauvreté a abouti aux résultats suivants :

– Une base de données réparties sur les familles nécessiteuses et un système automatisé de sélection des bénéficiaires de l'aide sociale ciblée ont été mis en place;

– Un ensemble de méthodes de réduction de la pauvreté, tant actives (création d'emplois, formation professionnelle et recyclage, et travaux d'utilité collectives) que passives (hausse des salaires, des pensions et des allocations sociales), a été élaboré et mis en application;

– Le nombre de personnes nécessiteuses ayant un revenu moyen inférieur au seuil de pauvreté a été divisé par cinq (224 800 personnes bénéficiaient de l'aide sociale ciblée au 1er janvier 2008), ce qui a permis de diviser par 3,6 le montant des dépenses liées au versement de cette aide.

Selon le rapport national pour 2005 concernant la réalisation des OMD, le Kazakhstan avait réalisé dès 2004 l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre des personnes ayant un revenu inférieur au minimum vital. Le pays a ainsi atteint l'un des objectifs fondamentaux du Millénaire pour le développement, à savoir l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim.

Les aspects théoriques et pratiques de l'octroi de l'aide sociale continuent à être perfectionnés compte tenu de l'expérience acquise et des recommandations des institutions internationales.

Le Kazakhstan s'emploie à améliorer le système d'attribution de l'aide sociale ciblée, en mettant en place des mesures pour inciter les chômeurs qui bénéficient de l'aide à suivre une formation pour exercer une nouvelle profession, à se recycler et à trouver un emploi.

Les réformes menées dans le domaine social ont permis de créer un système mixte de protection sociale, comprenant le versement d'allocations par l'État, une assurance vieillesse par capitalisation et des mesures d'aide et d'assurance sociales.

Une retraite de base a été instituée en 2005, sous la forme d'un minimum garanti pour toutes les personnes ayant atteint l'âge de la retraite, qu'elles bénéficient ou non d'une pension de solidarité ou d'une épargne-retraite.

Les normes sociales définies par l'État sont perfectionnées. Depuis 2006, sur la base des recommandations d'experts internationaux du PNUD et de l'OIT, des améliorations ont été apportées à la méthode de calcul du minimum vital : la part relative des produits alimentaires et non alimentaires dans le panier de la ménagère a été rapprochée des dépenses effectives des personnes nécessiteuses et la gamme des produits alimentaires figurant dans le panier a plus que doublé, ce qui a entraîné une augmentation de 25 % du minimum vital.

La loi prévoit d'appliquer au calcul du revenu minimal vital la norme sociale de base utilisée pour déterminer le montant du salaire minimal mensuel et des prestations sociales de base ainsi que le seuil de pauvreté. L'utilisation de cet indicateur présente l'avantage de permettre la comparaison entre le montant des prestations sociales et celui du minimum vital.

Depuis 2008, le montant de la retraite de base est fixé à 40 % du revenu minimum vital. Le montant de l'assurance vieillesse continue à augmenter. Au cours des premiers mois de 2008, le montant moyen des pensions de retraite a progressé de 29 %.

Le système d'aide sociale aux familles avec enfants a continué à se développer. En 2006, en plus de la prime à la naissance (versée depuis 2003), les prestations suivantes ont été instituées : allocation pour soins à enfant de moins de 1

an, dont le montant varie en fonction du nombre d'enfants (de 1 à 4 et plus); et une allocation pour enfants de moins de 18 ans, qui est versée aux familles nécessiteuses dont le revenu est inférieur à la valeur du panier de la ménagère.

Depuis janvier 2008, le montant de la prime à la naissance a été multiplié par 2 et celui de l'allocation pour soins à enfant par 1,6. Il est prévu d'augmenter progressivement ces prestations en 2010-2011 par rapport à 2007 : l'allocation pour soins à enfant sera multipliée par 2,5 en moyenne et la prime à la naissance à partir du quatrième enfant fera plus que quadrupler. Un système d'assurance sociale a été institué pour couvrir les grossesses, les accouchements et les soins à enfants.

Les travaux se poursuivent pour perfectionner la méthode de calcul du minimum vital. Les mesures prises pour augmenter le niveau de vie de la population ont permis de diviser par 1,7 le taux de pauvreté (18,2 %) en 2006 par rapport à 2005, et de ramener à 12,7 % cet indicateur pour 2007 (fig. 1). Le coefficient de Gini a été ramené de 0,332 en 1999 à 0,309 en 2007.

Figure 1
Évolution du niveau de vie, 2001-2007

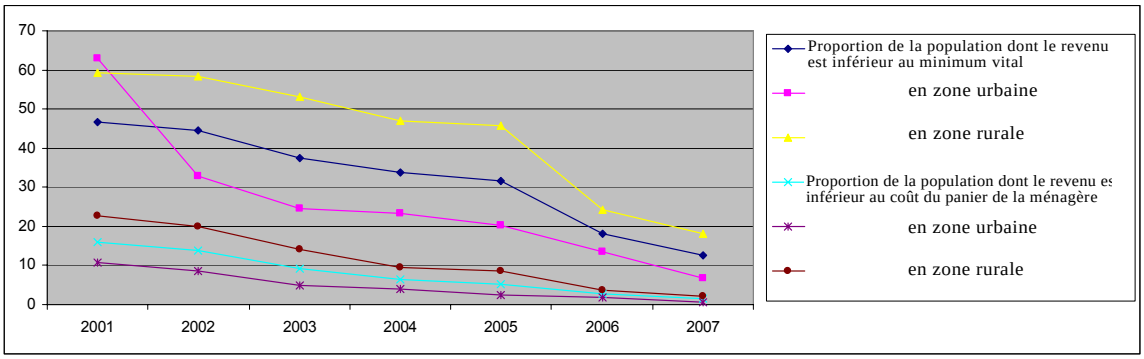

Source : Office de la statistique de la République du Kazakhstan.

Toutefois, 1,4 % de la population du pays avait un revenu inférieur au seuil de pauvreté en 2007. Les familles avec enfants sont les plus démunies. Parmi les bénéficiaires de l'aide sociale ciblée, 61,2 % sont des enfants et 13,2 % des personnes ayant charge d'enfants. Les chômeurs (11,7 %) forment un autre groupe particulièrement nombreux.

Les inégalités de revenus ont diminué ces dernières années, mais le problème ne perd rien de son acuité et de nouveaux efforts sont nécessaires pour réduire encore cet écart.

Pauvreté et disparités régionales

Les niveaux de pauvreté sont différents selon les régions. On observe le plus grand nombre d'indigents dans les régions de Kyzyl-Orda (37,5 %) et de Manguistaou (26,5 %). Avec les taux de pauvreté les plus faibles, la capitale Astana (5,5 %), la région de Pavlodar (12 %) et la ville d'Almaty (12,1 %) sont les mieux loties. Malgré la diminution du pourcentage d'indigents dans les zones tant urbaines (de 20,2 % à 13,6 %) que rurales (de 45,6 % à 24,4 %), la pauvreté continue à toucher principalement les populations rurales.

Au cours des dernières années, ce rapport a commencé à se réduire; ainsi, en 2004, la pauvreté était trois fois plus importante dans les zones rurales et dans les zones urbaines[1], avec des taux de 24,8 % et 9,2 %, respectivement; en 2006, la pauvreté était 1,8 fois plus importante dans les campagnes que dans les zones urbaines, soit 24,4 % contre 13,6 %. Ce « nivellement » de la pauvreté entre zones rurales et urbaines s'explique en grande partie par l'exode rural de la population. Ces courants migratoires de la campagne à la ville se traduisent à leur tour par une montée de la pauvreté urbaine.

Pauvreté et emploi

Les mesures prises par le Gouvernement depuis 1999 ont entraîné une augmentation régulière du nombre des actifs et une diminution du chômage. Ainsi, le nombre de personnes actives, 7,6 millions en 2007, a augmenté de 1,5 million (soit 19,7 %) par rapport à 1999. L'un des facteurs affectant le marché de l'emploi est le chômage. L'évolution de son taux se caractérise par une diminution annuelle. En 2007, le taux de chômage est tombé à 7,3 %, soit 6,2 % de moins qu'en 1999, où il était de 13,5 %. Le nombre de chômeurs, 597 200 en 2007, a diminué de 37,1 % en huit ans.

Figure 2
Évolution de la population active, 2000-2007

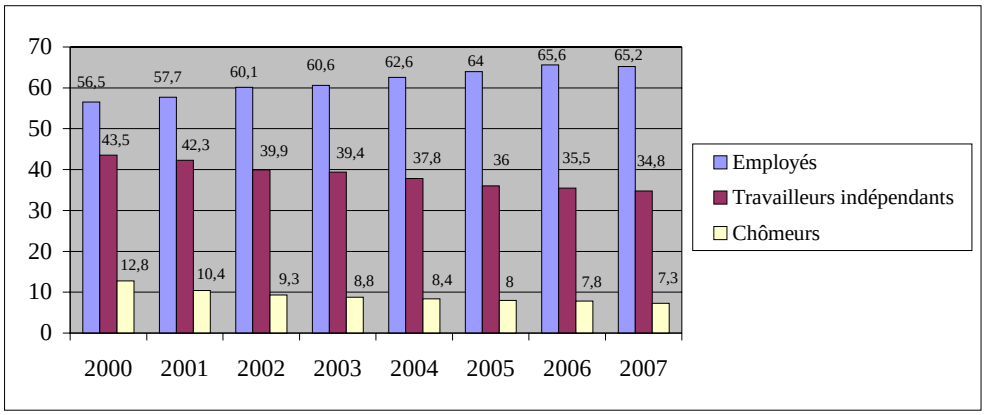

Pour résoudre le problème du chômage, un système de placement informatisé a été mis en place dans toutes les régions afin de rechercher activement les postes vacants et de les pourvoir en fonction des qualifications. Un plan de promotion de l'emploi pour la période 2008-2010 est en cours d'application. La réalisation des mesures prévues devrait permettre de ramener à 6,9 % le taux de chômage à la fin de 2010.

Le chômage reste considérable chez les jeunes (15 à 24 ans), mais on n'en constate pas moins une diminution de 14,3 % en 2004 à 9,4 % en 2007.

Sur le marché du travail, on a observé une diminution de 93 600 travailleurs indépendants en 2007 par rapport 1999 (-34,8 %). Le travail indépendant est plus

[1] Objectifs relatifs au développement à l'aube du nouveau millénaire au Kazakhstan, 2005.

important parmi les femmes : 57,5 % en zone rurale (contre 51,7 % parmi les hommes), et 21,6 % en zone urbaine (contre 20,1 %).

Le Gouvernement kazakh s'emploie à augmenter le taux d'activité économique des femmes, qui est actuellement inférieur de 10 % à celui des hommes. Des mesures sont également prises pour régler le problème du chômage des jeunes.

Éducation primaire pour tous

Conformément à la loi sur l'éducation, au Programme national de développement de l'éducation au Kazakhstan pour la période 2005-2010 et aux messages annuels du Chef de l'État à la population, un train de mesures continue à être appliqué pour promouvoir le système d'éducation, le rendre accessible et améliorer la qualité de ses services.

Accès à l'éducation

L'éducation primaire, en tant qu'élément du système d'éducation continue, est la première étape de l'épanouissement futur de chaque individu.

Au Kazakhstan, tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire sont scolarisés. Le taux de scolarisation s'établissait à 99,6 % en 2007 (le taux minimum observé était de 99,3 % en 2005). Cela a été possible grâce à la politique efficace menée par l'État dans le domaine de l'éducation.

En 2007, le nombre total d'**établissements d'enseignement préscolaire** avait augmenté de 450 par rapport à 2001 et comprenait 1 617 jardins d'enfant et 1 427 mini-centres préscolaires. Ces derniers fonctionnent au sein des écoles d'enseignement général selon des horaires flexibles adaptés aux besoins des parents.

En 2007, 32,8 % (44 % en zone urbaine, 20,1 % en zone rurale) des enfants participaient au système d'instruction et d'éducation préscolaire, alors que cet indicateur n'était que de 14,9 % en 2001.

L'école maternelle gratuite et obligatoire a été officiellement instituée au Kazakhstan en 1999 pour les enfants de 5 et 6 ans dans les établissements préscolaires et établissements d'enseignement général. En 2007, 79 % de ces enfants fréquentaient l'école maternelle, contre 31 % en 2001, soit une augmentation de 48 %.

L'article 30 de la Constitution garantit la gratuité de l'enseignement secondaire dans les établissements publics. L'enseignement secondaire est obligatoire.

L'**enseignement général** comprend trois cycles :

- Enseignement élémentaire : 1re à 4e classes (à partir de 6-7 ans);
- Enseignement secondaire de base : 5e à 9e classes;
- Enseignement secondaire général : 10e et 11e classes.

Le nombre d'élèves des quatre premières classes s'établissait à **938 100** en 2007 (36,4 % du nombre total), contre **1 141 655** en 2001 (38,2 %).

Écoles à effectifs restreints

En raison des particularités géographiques et démographiques du pays (superficie immense et faible densité de la population), il existe au Kazakhstan des écoles à effectifs restreints, c'est-à-dire dont le nombre d'élèves est très faible.

En 2007, 55,4 % du nombre total des établissements d'enseignement général étaient des écoles à effectifs restreints, dont 96,4 % étaient situées en zone rurale. Elles regroupaient 16,2 % du nombre total des élèves, dont 94,9 % pour les zones rurales.

Il ressort de l'évolution du réseau des écoles à effectifs restreints que le nombre de ces dernières s'accroît. Il est ainsi augmenté de 177 entre 2001 et 2007, tandis que le nombre des élèves a augmenté de 19 600.

Grâce à la politique menée par le Gouvernement pour promouvoir le droit de tous les enfants à l'éducation et l'accès à cette dernière, ces écoles sont pleinement opérationnelles malgré le coût élevé de leur fonctionnement.

Écoles pour enfants handicapés

Pour que les enfants handicapés aient accès à l'éducation, des **structures d'éducation spéciale** ont été mises en place.

En 2007, 14 500 enfants d'âge préscolaire présentant des troubles du développement recevaient une éducation dans des groupements spéciaux de jardins d'enfants ordinaires et 15 300 élèves fréquentaient une centaine d'établissements d'éducation spéciale. Le Gouvernement a pris des dispositions particulières pour établir et développer un système d'éducation intégrée. **Quinze mille cinq cents** élèves dont le développement physique ou mental nécessite des soins spéciaux étudient dans des établissements d'enseignement général, **7 300** d'entre eux étant accueillis dans des classes spécialisées (fig. 3). Les conditions ont été mises en place pour que 7 300 élèves suivent des études à domicile dans le cadre d'un programme personnalisé.

Figure 3
Nombre d'enfants handicapés scolarisés
(En milliers)

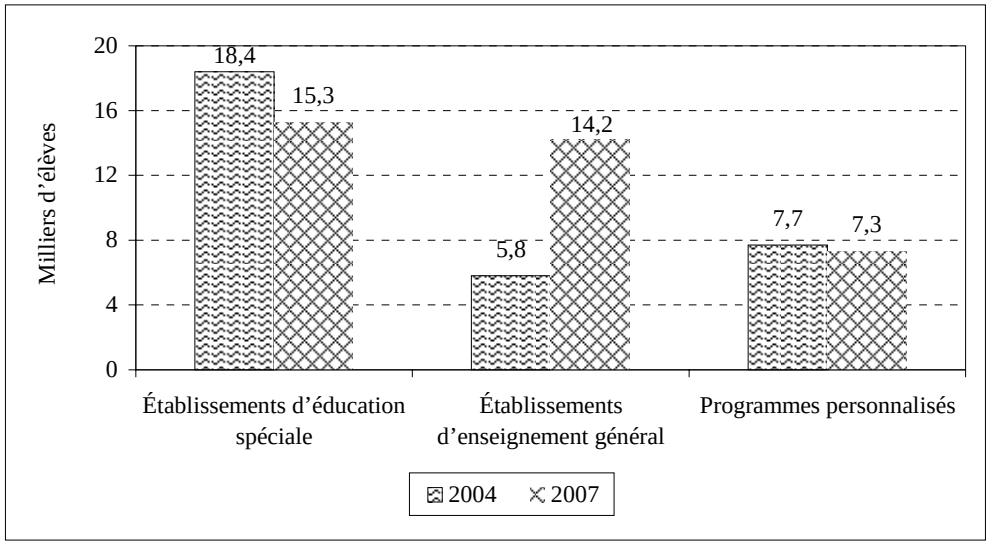

Éducation des enfants et adolescents ayant des besoins particuliers

Les enfants au comportement asocial reçoivent une éducation dans des établissements où des conditions spéciales d'enseignement ont été créées. En 2007, il y avait neuf établissements de ce type, qui accueillaient 724 élèves. Le nombre de ces écoles et celui de leurs élèves diminuent chaque année.

Langue d'enseignement

La possibilité de choisir la langue d'enseignement témoigne du niveau élevé d'accès à l'éducation. Au Kazakhstan, l'enseignement se fait dans les cinq langues suivantes : kazakh, russe, ouïghour, ouzbek et tadjik.

En 2007, 47,6 % des établissements d'enseignement général enseignaient en kazakh, 22,9 % en russe, 26,6 % en kazakh et en russe et 1,1 % dans une autre langue.

Dans les zones où les différentes minorités ethniques vivent concentrées, l'enseignement se fait en ouzbek, en ouïghour ou en tadjik. Ainsi, 77,6 % des Ouzbeks, 50,6 % des Tadjiks et 35,6 % des Ouïghours étudient dans leur langue.

En 2007, l'enseignement était dispensé en trois langues – kazakh, russe et anglais – dans 30 écoles.

Financement du système d'éducation

L'État met en œuvre une politique efficace visant à augmenter chaque année de façon notable le financement du système d'éducation, dans l'objectif de réunir les conditions qui garantissent l'accès à une éducation de qualité, d'élargir le réseau des établissements d'enseignement et d'en renforcer les structures matérielles.

Avec la hausse du niveau de développement économique du pays, le montant des dépenses de l'État consacrées à l'éducation a presque sextuplé (fig. 4).

Figure 4
Dépenses consacrées par l'État à l'éducation
(En millions de tenges)

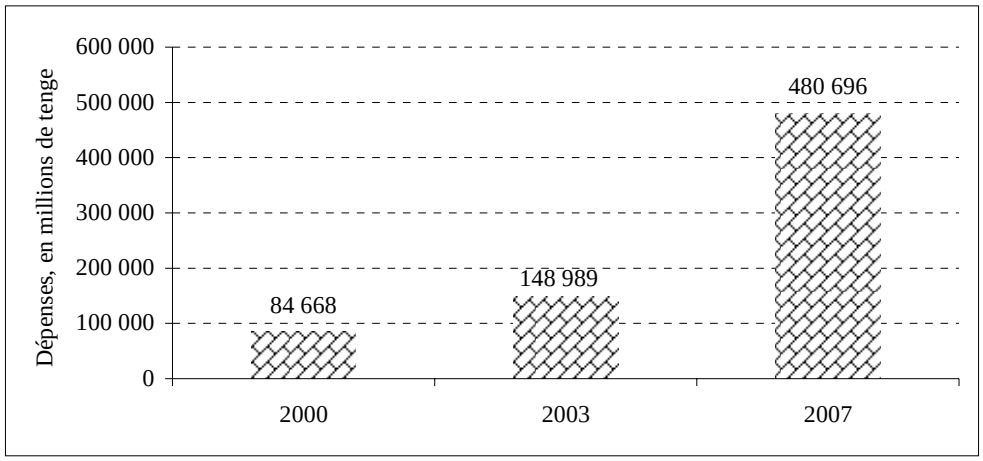

La part des dépenses de l'État consacrées à l'éducation représentait 3,6 % du PIB national en 2007, contre 3,3 % en 2000. Une proportion importante (60,5 %) du montant total des dépenses d'éducation du budget national sert à financer l'enseignement secondaire, tandis que 4,5 % sont consacrés à l'éducation et à l'instruction préscolaires.

De même, les dépenses relatives à chaque élève, quel que soit le niveau d'enseignement, augmentent de façon régulière. En 2007, elles ont été multipliées en moyenne par 3,6 depuis 2000 pour chaque enfant fréquentant les établissements préscolaires, et par 4,7 pour chaque élève de l'enseignement secondaire général.

Qualité de l'enseignement

Le programme national de promotion de l'éducation pour la période 2005-2010 (adopté en 2004) définit les principaux axes de la modernisation du système éducatif, avec le renforcement de ses bases matérielles, techniques et pédagogiques, l'introduction de l'informatique à l'école et le perfectionnement du corps enseignant, notamment. L'amélioration des programmes d'enseignement vise à renforcer le besoin et la capacité des élèves de recevoir et mettre en pratique de façon autonome des connaissances, et à leur permettre grâce à un enseignement ciblé et systématique d'accéder à des moyens de connaissance scientifiques et efficaces.

Pour faire en sorte que l'éducation contribue à développer chez l'enfant les compétences nécessaires à la vie courante, une matière intitulée « Connaissance du monde » – comprenant trois volets : la nature, l'homme et la société – est enseignée à l'école élémentaire. Les élèves acquièrent ainsi une série de compétences de base qui les aideront à bien s'adapter aux conditions de la société moderne.

L'exécution du Programme intégré d'élaboration et de publication de manuels et de matériels pédagogiques de la nouvelle génération pour les établissements d'enseignement général s'est achevée en 2007.

Un corps enseignant particulièrement qualifié est indispensable à l'amélioration de la qualité de l'éducation. La proportion de plus en plus importante chaque année d'enseignants des écoles primaires ayant fait des études supérieures s'établissait à 66 % en 2007, contre 36,9 % en 2001.

L'informatique à l'école

Le Programme national d'informatisation du système d'enseignement secondaire adopté en 1997 vise à créer un réseau informatique national qui sera intégré dans l'espace éducatif mondial.

En 2007, les écoles étaient équipées d'un ordinateur pour 21 élèves en moyenne, contre un pour 62 en 2001.

Un système d'enseignement en ligne, portant sur cinq matières, est actuellement incorporé dans le processus d'apprentissage. Par ailleurs, depuis 2005, les écoles s'équipent de salles multimédias.

Des travaux sont en cours pour relier le système éducatif au réseau Internet. En 2007, 96,6 % des établissements d'enseignement général, dont 93,5 % en zone rurale, avaient accès à l'Internet.

Suivi et évaluation du système d'enseignement

Pour procéder à une évaluation indépendante de la qualité des connaissances des élèves, un système d'examen national unifié est en place depuis 2004 pour les élèves qui sortent des établissements d'enseignement général et un système de contrôle national intermédiaire est appliqué pour les élèves des 4^{e} à 9^{e} classes. L'examen national unifié concerne chaque année pas moins de 80 % des élèves visés. En 2005, 10 % (4^{e} classe) et 20 % (9^{e} classe) des écoles participaient au système de contrôle national intermédiaire, contre 50 % en 2008.

Les résultats du contrôle national intermédiaire des connaissances des élèves de la 4^{e} classe indiquent un niveau satisfaisant d'acquis scolaires. Les élèves qui sortent de l'école élémentaire ont assimilé en moyenne entre 60 % et 70 %, selon les matières, du programme. Ces résultats sont corroborés par les enquêtes d'évaluation sélectives réalisées par diverses associations et organisations non gouvernementales en ce qui concerne la qualité des acquis scolaires (mathématiques, aptitude à lire et écrire et autonomie fonctionnelle) des élèves de la même classe.

Participation aux enquêtes d'évaluation internationales

Pour comparer les acquis scolaires des élèves, il est indispensable de participer aux enquêtes d'évaluation internationales (TIMSS, PISA, PIRLS, etc.).

Le Kazakhstan a pris part pour la première fois en 2007 à l'étude internationale sur les mathématiques et les sciences naturelles – Trends in International Mathematics and Science Study (TIMSS-2007) –, qui a porté sur 4 271 élèves de 4^{e} classe de 150 écoles de toutes les régions du pays. Les résultats sont attendus en juillet 2008.

En 2009, le Kazakhstan participera au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA-2009), qui évaluera les connaissances des élèves de 15 ans des établissements d'enseignement secondaire et professionnel dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences. En mai 2008, une enquête pilote a été réalisée dans 50 établissements et avec la participation de 1 900 élèves en vue de l'évaluation PISA-2009.

Le Kazakhstan envisage de procéder en 2011 à l'enquête comparative internationale PIRLS.

Les données des études internationales permettront de comparer les résultats et d'apprécier la qualité de l'enseignement dispensé dans le pays en fonction des indicateurs pertinents des autres pays, et de moderniser le système éducatif à la lumière des tendances observées dans ce domaine au niveau international.

Viabilité écologique

Le Kazakhstan procède par étape au règlement des problèmes écologiques liés à la réduction de la pollution de l'environnement (2004-2010); à la stabilisation des indicateurs qualitatifs de l'environnement et au renforcement des normes écologiques concernant l'exploitation des ressources naturelles (2008-2010); à l'amélioration de l'environnement et à la réalisation d'un niveau satisfaisant de développement écologiquement viable (2011-2015).

En mettant progressivement en œuvre une gestion viable de l'environnement, le Kazakhstan est passé entre 2004 et 2006 de la 75^{e} à la 70^{e} place du classement mondial concernant la viabilité écologique des pays. Le Programme pour le développement durable du Kazakhstan pendant la période 2007-2024 prévoit notamment d'améliorer l'indice de viabilité écologique (de 10 % en 2012, de 15 % en 2018, de 25 % en 2024) sur la base des objectifs adoptés.

C'est ainsi que des mesures ont été prises pour opérer le passage à des modèles modernes de consommation et de gestion des ressources naturelles, qui prévoient d'utiliser celles-ci de façon rationnelle, d'alléger les contraintes qui pèsent sur l'environnement et de fixer des limites au prélèvement des ressources.

Plus de 60 % des écosystèmes du Kazakhstan sont touchés par la désertification, en particulier dans les zones désertiques et les steppes, en raison du défrichage des terres et du surpâturage. La déstabilisation écologique menace près de 75% du territoire national. Les territoires de référence, dont les écosystèmes aquatiques à faible perturbation anthropique, sont considérablement moins nombreux que dans les pays développés. La mer Caspienne et les territoires riverains subissent de fortes perturbations anthropiques (inondation des puits de pétrole, pollution de la mer par les eaux fluviales, implantation d'espèces exogènes, accidents sur les sites d'extraction du pétrole). Des projets de protocole de coopération sont élaborés dans le cadre de la convention régionale de protection du milieu marin (Convention-cadre pour la protection de l'environnement de la mer Caspienne) afin de lutter contre la pollution par les hydrocarbures, de préserver la biodiversité, d'effectuer des études d'impact sur l'environnement à l'échelon transfrontière et d'assurer le développement durable des territoires riverains en vue de la conservation et de l'utilisation rationnelle des ressources biologiques.

L'État alloue des ressources considérables aux régions écologiquement défavorisées aux fins du règlement intégré de leurs problèmes de développement.

La mer d'Aral fait l'objet d'une attention particulière. Pour stabiliser la situation dans la région, les pays d'Asie centrale ont élaboré plusieurs instruments – Plan d'action régional, Programme intégré pour le bassin de la mer d'Aral et Convention régionale pour la protection de l'environnement en Asie centrale – dont la mise en œuvre devrait permettre de régler les problèmes liés à la gestion transfrontière des ressources en eau, des terres et des déchets et à la préservation de la diversité biologique.

Le Programme pour le règlement intégré des problèmes de la région de la mer d'Aral pendant la période 2004-2006 est en cours d'exécution, tout comme le projet de gestion du lit du Syr-Darya et de protection de la partie septentrionale de la mer d'Aral pour 2001-2009, qui est financé par le Gouvernement kazakh et la Banque mondiale. Avec la construction dans le cadre de ce projet du barrage de Kok-Aral, qui s'est achevée en août 2005, le niveau des eaux de la partie septentrionale de la mer d'Aral est monté de 3 mètres, ce qui a permis de réduire la salinité de l'eau, d'accroître notablement la variété des espèces et le nombre des poissons d'eau douce et, en conséquence, de faire revivre la pisciculture.

Depuis 1997, sur l'initiative du Kazakhstan, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies adopte chaque année à l'unanimité la résolution intitulée « Coopération et coordination internationales en vue du rétablissement de la santé de la population, de la régénération de l'environnement et du développement économique de la région de Semipalatinsk au Kazakhstan ». Celle-ci a permis d'appeler l'attention de la communauté internationale sur ce problème et une aide considérable est apportée pour la remise en état de l'ancien centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk par le Japon, les Pays-Bas, la Suisse, le Canada, USAID, le PNUD en coopération avec l'UNICEF, le FNUAP et le Programme des VNU, notamment.

Le Programme de règlement intégré des problèmes liés au centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk a été exécuté pendant la période 2005-2007 en vue d'améliorer les paramètres écologiques, économiques et médicosociaux qui influent sur la qualité de vie de la population de la région de Semipalatinsk. Un nouveau cycle sera prochainement adopté pour la période 2009-2011. Le Programme a d'ores et déjà permis d'améliorer la qualité de vie dans la région en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, la protection sociale et l'indemnisation, et l'emploi.

Biodiversité

Des activités sont en cours pour la protection et la reproduction des ressources aquatiques, forestières et halieutiques et celles de la faune et de la flore. Des réserves naturelles, d'importance nationale et internationale, ont été établies, avec des règles pour leur exploitation économique limitée; de même, un registre a été créé pour les sols ayant une valeur environnementale, scientifique, culturelle ou autre particulière qui entrent dans la catégorie des sites naturels protégés d'importance nationale. Une base de données sur les inventaires des ressources forestières et halieutiques et des sites naturels protégés et sur la faune et la flore a été constituée au moyen des technologies SIG.

La superficie totale des réserves et parcs naturels nationaux représentait 4,4 % du territoire kazakh en 2005. Conformément aux objectifs fixés pour le développement durable, cette proportion devrait plus que doubler, en passant à 5 % en 2009, 8 % en 2012, 9 % en 2018 et 10 % en 2024.

Tableau 1
Espaces naturels protégés, par catégorie, nombre et superficie

Catégorie	*Nombre*	*Superficie (en milliers d'ha)*
Réserves naturelles	10	1 223,0
Parcs naturels nationaux	9	1 653,2
Réserves forestières	2	940,2
Sanctuaires naturels	50	5 998,4
Zones protégées	5	11 350,5
Monuments naturels	26	6,6
Jardins botaniques	5	0,4
Total	**107**	**21 172,3**

Source : Centre scientifique de production sur les terres et leur utilisation (« GosNPTsZem »), Ministère de l'agriculture du Kazakhstan.

On prévoit également de relever de 13 % l'indicateur national de diversité biologique en augmentant la superficie et le nombre des sites naturels protégés et en prenant des mesures écologiquement viables d'exploitation des ressources naturelles et de protection des espèces, des populations et des écosystèmes. Au moins 400 plantes et 300 vertébrés figurent parmi les espèces endémiques et reliques rares devant être protégées. Le nombre d'oiseaux, d'amphibiens et de mammifères en voie de disparition augmente malgré les mesures déjà prises.

État des forêts

Les forêts domaniales couvrent une superficie de 26 770 500 hectares. Les terres recouvertes de forêts occupent 12 303 400 hectares, soit 46 % du domaine forestier ou 4,6 % de l'ensemble du territoire national.

Tableau 2
Indicateurs de base sur les forêts

	2003	*2004*	*2005*	*2006*	*2007*	*2008*
Superficie totale des forêts domaniales, en millions d'ha	26,1	26,2	26,5	26,5	26,8	27,8
Terres recouvertes de forêts, en millions d'ha	11,7	12,4	12,4	12,3	12,3	12,3
Réserve totale de bois sur pied, en millions de m^3	373,6	375,8	375,8	375,8	375,8	375,8
Couverture forestière du territoire, en pourcentage	4,3	4,6	4,5	4,5	4,5	4,5

Source : Annuaire statistique succinct du Kazakhstan, 2007.

La superficie de l'ensemble des forêts augmente de 0,5 % en moyenne chaque année. Celle des zones d'abattage est particulièrement importante (42 600 ha en 2006). On observe un écart important entre les volumes d'abattage et le taux de reproduction des forêts. La situation est aggravée par le nombre croissant des incendies forestiers.

Des mesures de stabilisation des forêts sont exécutées au titre des programmes nationaux, ce qui explique la faible variation de la superficie de la couverture forestière au cours des 10 dernières années.

Ressources foncières

La superficie du Kazakhstan est de 272,5 millions de kilomètres carrés, dont 32,6 % de terres agricoles. Environ 75 % du territoire sont particulièrement menacés de déstabilisation écologique (30 millions d'ha à cause des sables, plus de 93 millions d'ha à cause de la salinisation des sols). Le rythme de la dégradation s'accélère avec la perte d'humus des terres irriguées (700 000 d'ha); sur 182,8 millions d'hectares de pâturages, 26,6 millions connaissent un niveau élevé de désertification; et 169 700 hectares ont été transformés à l'occasion de travaux de construction et d'activités d'exploitation et de prospection minières.

Pour ralentir le rythme de la désertification, on prévoit d'élaborer des programmes pour la gestion des sols, la remise en état des terres dégradées et la réhabilitation et la bonification des terres irriguées.

Ressources en eau

La plupart des grands cours d'eau du pays trouvent leur source en dehors des frontières nationales, ce qui crée une dépendance vis-à-vis des États limitrophes. Le volume d'alimentation en eau du territoire est de 37 000 mètres cubes au kilomètre carré, soit 6 000 mètres cubes par personne et par an. L'eau potable est accessible à 95,2 % des citadins et 57,2 % des ruraux. On prévoit d'assurer de façon durable et suffisante, en quantité comme en qualité, l'approvisionnement en eau potable de 77,2 % de la population rurale d'ici à la fin de 2010. Des travaux de construction et de remise en état du réseau de distribution d'eau sont en cours de réalisation. Le niveau d'alimentation en eau douce (un millier de mètres cubes par habitant) est considérablement inférieur aux normes internationales.

Tableau 3
Accès à l'eau potable et aux installations sanitaires

	Nombre et pourcentage d'habitants		*Accès à l'eau potable*		*Accès aux systèmes d'assainissement*	
Type de population	*Nombre*	*Pourcentage*	*Nombre*	*Pourcentage*	*Nombre*	*Pourcentage*
Citadins	7 867 170	51,5	7 485 683	95,2	5 050 022	64,2
Ruraux	7 396 739	48,5	4 234 258	57,2		
Total	**15 263 909**	**100,0**	**11 719 941**	**76,8**		

Source : Documents du Programme de mise en œuvre par la République du Kazakhstan des OMD concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour la période allant jusqu'en 2015.

Un système de gestion intégrale des ressources en eau reposant sur le principe de la gestion par bassin est mis au point au titre des mesures prévues dans le Programme de développement du secteur de l'eau jusqu'en 2010. Il permettra de réduire les contraintes qui pèsent sur les écosystèmes aquatiques.

Gaz à effet de serre

Les principales sources de gaz à effet de serre sont le secteur énergétique, les transports automobiles et l'agriculture. En 2005, le volume total des émissions de gaz à effet de serre direct représentait 240,7 millions de tonnes équivalent carbone. Une partie des rejets a été assimilée par les forêts et les terres agricoles (5,9 millions de tonnes)[2].

Tableau 4
Émissions de gaz à effet de serre direct, en millions de tonnes équivalent CO_2

Catégorie de source	*1990*	*1992*	*1994*	*2000*	*2005*
Gaz carbonique	238,3	261,2	243,7	137,3	186,3
Hydrocarbures	64,0	57,8	46,3	33,9	42,7
Oxydes d'azote	27,0	25,1	17,6	9,0	11,7
Total, émissions	**329,3**	**344,1**	**307,6**	**180,2**	**240,7**
Volume net des émissions (sources moins absorption)	**321,2**	**336,9**	**302,7**	**173,1**	**234,8**

Source : Bulletin sur l'état de l'environnement dans la République du Kazakhstan, 1(87), 2007, Ministère de l'environnement.

Consommation de substances menaçant l'ozone

Le Kazakhstan fait partie des 191 pays qui ont ratifié la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Il ne produit pas de substances nocives pour l'ozone, mais il en importe sous forme de réfrigérants et dans des produits aérosols, des substances ignifuges et des mousses d'isolation. L'épaisseur de la couche d'ozone au-dessus du Kazakhstan diminue de 7 % en hiver et au printemps et de 8 % en automne.

Un régime de licences d'import-export a été institué pour réduire la consommation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et les services douaniers ont reçu l'ordre de ne pas laisser entrer certaines substances contrôlées. Les installations qui utilisaient des agents destructeurs d'ozone dans leur cycle technologique ont été équipées de matériels nouveaux. Une banque de gallons a été créée en vue du recyclage desdites substances. Un système de communication d'informations, de traitement et d'analyse des données sur les volumes de consommation, d'importation et d'exportation des substances menaçant l'ozone a été institué. Des directives ont été adoptées pour la délivrance des autorisations d'exporter et d'importer ces substances et les produits qu'elles contiennent, pour la

[2] Bulletin sur l'état de l'environnement dans la République du Kazakhstan, 1(87), 2007, Ministère de l'environnement.

réalisation de travaux au moyen desdites substances, et pour la réparation, l'assemblage et l'entretien du matériel qui en contiennent.

Grâce aux mesures déjà prises, la consommation de substances menaçant l'ozone a été divisée par 10 (597 000 tonnes en 2000, 46 000 tonnes en 2005).

Figure 5
Évolution de la consommation totale de substances menaçant l'ozone, en tonnes

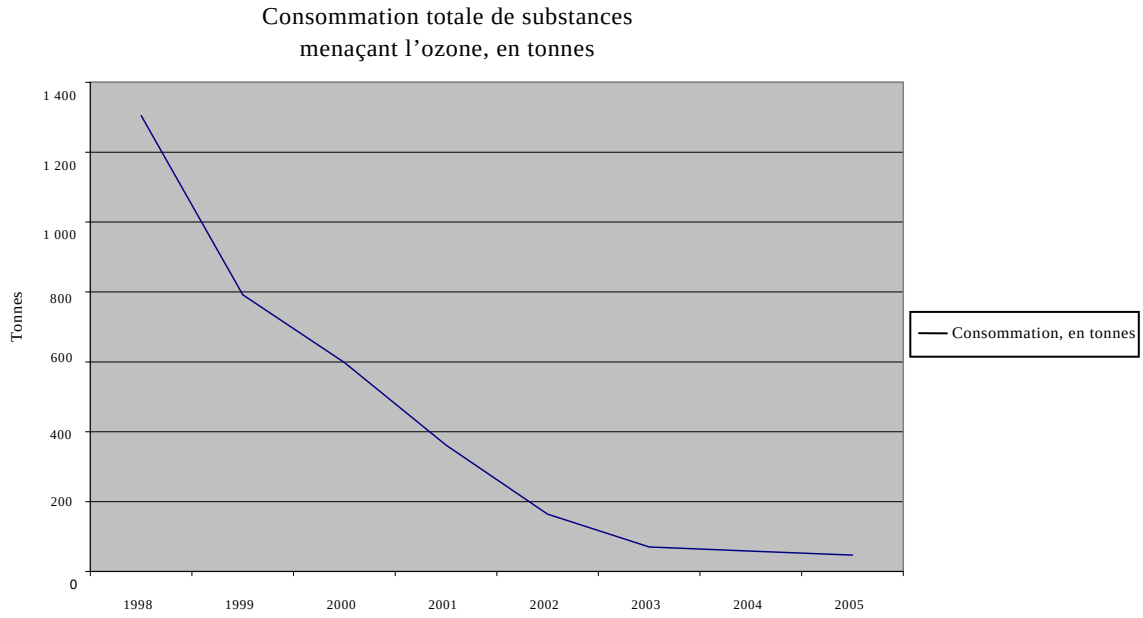

Amélioration du niveau de vie

Un objectif important du Kazakhstan est l'amélioration sensible d'ici à 2020 des conditions de vie des populations rurales les plus défavorisées du point de vue des services sociaux, du logement et de l'environnement. Le parc de logements a beaucoup augmenté au cours des 10 dernières années. La construction s'est déroulée à un rythme particulièrement soutenu dans les zones urbaines. Le volume des investissements dans la construction de logement a augmenté de 60 % rien qu'en 2007[3].

[3] Annuaire statistique succinct du Kazakhstan, 2007.

Tableau 5
Principaux indicateurs des conditions de logement de la population

	2002	*2003*	*2004*	*2005*	*2006*	*2007*
Taille moyenne des logements, en m² par habitant	16,6	17,0	17,3	17,5	17,6	17,9
Dont :						
Zones urbaines	17,3	18,0	18,4	18,7	18,9	19,4
Zones rurales	15,6	15,8	15,9	16,0	15,9	16,2
Niveau d'équipement du parc immobilier, en pourcentage :						
Eau courante	52,4	52,8	53,5	54,4	54,9	56,3
Raccord au réseau d'assainissement	43,1	43,3	43,7	44,6	54,0	45,6

Source : Annuaire statistique succinct du Kazakhstan, 2007.

Vingt centres s'occupent de la réinsertion sociale des personnes sans domicile fixe. De nouveaux centres d'adaptation et d'intégration des Oralmans s'ouvrent pour régler les problèmes rencontrés par les intéressés, par l'attribution de logements sociaux et le développement de la construction individuelle.

Un programme national d'attribution de logement aux employés du secteur public et un programme de promotion de la construction individuelle sont en cours d'élaboration. Par décret présidentiel, tout citoyen kazakh a le droit de recevoir gratuitement 10 ares pour y construire une habitation particulière[4].

La législation prévoit d'assurer à la population des conditions de logement répondant aux normes d'hygiène et de santé publiques et des conditions environnementales décentes. Pour y parvenir, il est prévu d'améliorer l'indice de stabilité écologique, d'accroître la superficie des terres productives par habitant et d'améliorer la qualité de l'environnement. Ces mesures devraient améliorer notablement le niveau de vie (en multipliant par 1,4 l'indice correspondant d'ici 2009, par 1,8 d'ici 2012, et par 3,4 d'ici 2018) et la qualité de vie (en multipliant l'indice correspondant par 1,5 d'ici 2009, par 2 d'ici 2012 et 3,7 d'ici 2018), ce qui permettra naturellement d'améliorer sensiblement la situation relative au logement.

[4] Rapport sur le Programme du Gouvernement pour la période 2007-2009 présenté par le Premier Ministre, K. Massimov, à la session conjointe des chambres du Parlement, 2007.

Section B
Mise en œuvre des objectifs et engagements internationaux concernant le développement durable

Promotion de la notion de viabilité dans la politique nationale et adoption de principes relatifs au développement durable dans les domaines économique, social et politique

En tant que membre à part entière de la communauté internationale, le Kazakhstan s'est engagé à mettre en œuvre les objectifs énoncés dans le programme « Action 21 » (Rio de Janeiro, 1992), la déclaration du Millénaire (New York, 2000), la déclaration du Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, 2002) et le Document final du Sommet mondial (New York, 2005).

Le Kazakhstan prend une part active aux travaux de la Commission du développement durable de l'ONU, du réseau eurasiatique du World Business Council for Sustainable Environment et des processus « Un environnement pour l'Europe » et « Environnement et développement durable en Asie ». Il met en œuvre avec succès les programmes du Fonds international pour la mer d'Aral (IFAS) et le programme écologique pour la mer Caspienne. Il abrite le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale.

La République du Kazakhstan a ratifié 24 conventions relatives à l'environnement et coopère, dans le cadre de leur mise en œuvre, avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAsD), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), notamment.

Le Gouvernement kazakh a adopté et met en œuvre les textes fondamentaux suivants : Stratégie de développement du Kazakhstan pour la période allant jusqu'en 2030, Plan stratégique de développement pour la période allant jusqu'en 2010, Stratégie relative au développement industriel et à l'innovation jusqu'en 2015, Programme relatif à la sécurité environnementale jusqu'en 2015, Stratégie de développement durable de la ville d'Astana pour la période allant jusqu'en 2010, Stratégie visant à placer le Kazakhstan parmi les 50 pays les plus compétitifs du monde et Programme pour le développement durable du Kazakhstan pendant la période 2007-2024. Il a créé le Conseil du développement durable de la République du Kazakhstan, le Fonds pétrolier national et le Fonds pour le développement durable « Kazyna ».

Les documents directifs prévoient des mécanismes de croissance économique durable, les principes relatifs à la mise en œuvre d'une politique énergétique durable, à l'adoption de normes écologiques pour le développement durable de la société et à la création des conditions propices au développement à long terme de l'activité industrielle et de l'emploi, ainsi que le développement de la capitale Astana. Le pays a adopté un modèle de croissance économique permettant de préserver le potentiel naturel en fixant des objectifs dans tous les domaines de l'économie nationale. Les documents directifs adoptés ont été utilisés pour élaborer et exécuter des programmes et plans d'action.

L'intégration des principes du développement durable (coopération intersectorielle et coordination interinstitutions, démarche équilibrée pour le règlement des problèmes économiques, environnementaux et sociaux, transformation des structures de production et de consommation) est coordonnée par le Conseil du développement durable, dont la présidence est assurée par le Premier Ministre et auquel participent des représentants des organes de l'État, des milieux scientifiques, des ONG, du monde des affaires et des organisations internationales.

Les grandes priorités de la politique nationale consistent à opérer la transition vers le développement durable, à relever le niveau de vie de la population et à mettre en valeur le capital humain. Il est prévu de réduire la pollution de l'environnement, de créer des systèmes de gestion des déchets de la production et de la consommation, d'élaborer un mécanisme de promotion de l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, de mettre en place dans les entreprises un système de gestion écologique et d'application des normes environnementales internationales, de porter les indices de stabilité et de viabilité écologiques au niveau de ceux des 50 pays les plus compétitifs, de régler les problèmes liés à l'utilisation rationnelle de l'eau et aux sources d'énergie renouvelables, et d'engager les grandes entreprises et leurs dirigeants dans un processus de développement durable.

Le pays possède tous les moyens nécessaires pour se développer durablement, en termes de ressources naturelles, de main-d'œuvre, de moyens intellectuels, de moyens industriels, de ressources financières, etc. Le Gouvernement est résolu à mettre à profit la coopération sectorielle et la coordination interdépartementale pour multiplier les synergies à cet effet.

Initiatives visant à mettre en œuvre les objectifs et engagements internationaux relatifs au développement durable

Les manifestations ci-après ont été organisées au Kazakhstan :

– Conférence ministérielle internationale sur le rôle stratégique des sources d'énergie renouvelable pour le développement durable en Asie centrale, organisée sous l'égide de l'UNESCO et de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) (Almaty, 17-19 mai 2006);

– Troisième réunion des ministres de l'environnement des pays membres de l'Organisation de coopération économique (OCE);

– Forum international sur le bassin des lacs Balkhach et Alakol (Almaty, mars 2007);

– Forum international des entreprises sur le développement durable et la responsabilité d'entreprise (Astana, 28 mars 2007);

– Forum international sur l'énergie, les technologies économes en énergie et les options énergétiques (Almaty, 16 avril 2007);

– Premier Forum des entreprises sur les problèmes du développement durable;

– Troisième session du Conseil des investisseurs étrangers auprès du Président de la République du Kazakhstan (2007), qui a examiné les problèmes liés à l'application des normes environnementales par les entreprises;

– Premier Forum eurasiatique sur le développement durable (Astana, 3 juillet 2008).

Lors de la Conférence des ministres de l'environnement tenue à Belgrade en 2007, le Kazakhstan a proposé de regrouper les programmes européens et asiatiques en un programme eurasiatique de développement durable et d'organiser à Astana en 2011 une conférence des 55 pays d'Europe, d'Amérique du nord et de la CEI qui sont membres du processus « Un environnement pour l'Europe ».

Risques et défis

OMD 1

– La réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté peut être compliquée par les changements de méthode de calcul du minimum vital, ainsi que par un rythme insuffisant d'augmentation des revenus des groupes nécessiteux de la société et un taux élevé d'inflation.

– Malgré les progrès accomplis en vue de réduire la pauvreté, le risque existe qu'une certaine partie de la population soit considérée comme pauvre du fait que les revenus de ce groupe sont insuffisants pour assurer un niveau de vie décent. Il est donc indispensable de régler une série de problèmes dans un proche avenir afin d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables.

– La pauvreté reste élevée en zone rurale, en particulier parmi les mères de famille nombreuse et les jeunes. De plus, l'exode rural accroît le risque que la pauvreté augmente en zone urbaine.

OMD 2

– La qualité de l'enseignement doit être améliorée à tous les niveaux, en aménageant rationnellement le réseau des établissements d'enseignement compte tenu des processus démographiques et migratoires.

– De nouveaux programmes mettant l'accent sur les compétences doivent être adoptés et des manuels adaptés au nouveau contenu de l'enseignement doivent être élaborés.

– Les dépenses de l'État consacrées à l'éducation doivent être portées au niveau de celles des pays développés (5 à 6 % du PIB), afin d'augmenter notablement la rémunération des enseignants, et de renforcer les structures matérielles et techniques des établissements d'enseignement.

OMD 7

– L'absence d'estimation de la valeur du capital du pays en ressources naturelles rend nécessaire d'entreprendre une série de travaux pour établir un registre des ressources naturelles, y compris les ressources « technogènes » (déchets de la production industriels et déchets historiques).

– Le fait qu'une proportion importante de la population (44 %) vit en zone rurale freine la réalisation des objectifs concernant l'accès à l'eau potable et l'amélioration des systèmes d'assainissement; il importe donc de renforcer la politique d'amélioration des conditions de vie de la population rurale.

– L'un des principes essentiels de la viabilité de l'environnement est l'approche écosystémique qui prévoit l'adoption d'une série de restrictions, d'objectifs et de règles de l'activité économique définissant les limites écologiquement raisonnables de l'utilisation des ressources naturelles et garantissant une gestion équilibrée de la qualité de l'environnement. La prise en compte insuffisante de l'approche écosystémique dans l'exécution des programmes de développement constitue un grand problème.

Recommandations en vue d'un développement durable

- Intégration de principes et d'indicateurs de développement durable dans les processus de planification stratégique du développement de l'économie nationale;
- Renforcement du système de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement, élimination des obstacles institutionnels et renforcement de la coopération intersectorielle;
- Création de synergies entre les secteurs social, économique, environnemental et institutionnel touchant tous les domaines de la vie;
- Définition de zones transfrontières de développement durable pour le règlement des problèmes écologiques régionaux;
- Harmonisation de la législation kazakhe relative à l'environnement avec les règles et les normes internationales;
- Création d'une infrastructure moderne reposant sur l'utilisation de technologies non polluantes;
- Appui à la recherche dans le domaine de la protection des écosystèmes et du potentiel national concernant les ressources naturelles;
- Augmentation du financement de l'éducation, pour en assurer le développement durable, conformément à la recommandation de l'UNESCO tendant à consacrer à ces dépenses 5 à 6 % du PIB;
- Exécution de mesures visant à améliorer la qualité de l'éducation, tout en en maintenant le caractère universel;
- Renforcement de la coordination interinstitutions et de la coopération intersectorielle, y compris en faisant en sorte que les ONG, les associations féminines, les organisations d'agriculteurs et de jeunes, les syndicats, les milieux scientifiques et le monde des affaires soient représentés dans tous les organes interinstitutions (commissions, conseils, groupes de travail et autres organes);
- Renforcement des partenariats internationaux, y compris avec les organismes des Nations Unies, aux fins du développement durable aux échelons régional et mondial.

Coopération aux fins du développement

L'aide des donateurs a commencé à affluer au Kazakhstan après l'indépendance en 1992. À l'époque, la structure économique et sociale du pays subissait de profondes transformations qui, associées à la nécessité urgente d'opérer des réformes économiques majeures, ont entraîné un recul du développement national.

Le caractère limité des ressources disponibles explique qu'il a été nécessaire de recourir à l'aide extérieure pour poursuivre les réformes et procéder aux ajustements structurels nécessaires.

L'intégration du Kazakhstan dans la communauté internationale a rendu possible l'octroi de prêts assortis de conditions libérales, de crédits à l'exportation et de subventions.

L'aide publique au développement (APD) reçue par le Kazakhstan à cette époque était principalement destinée à soutenir la balance des paiements et l'achat de produits d'importation essentiels pour les besoins du pays.

Les dons des donateurs internationaux et étrangers – dont l'ONU, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), USAID, l'Union européenne (UE), le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon – visaient à appuyer les efforts nationaux concernant la réforme du droit, la protection de l'environnement, la réforme du secteur financier, la privatisation, la restructuration des grandes entreprises, le développement du secteur privé et l'appui au secteur social.

Pour stabiliser la situation macroéconomique, le Gouvernement a décidé de ne plus utiliser l'aide extérieure pour soutenir directement le budget et renforcer les capacités institutionnelles mais de s'en servir dorénavant pour développer l'infrastructure sociale et physique et mobiliser les investissements dans le secteur réel de l'économie.

Actuellement, 151 organismes dotés d'un statut international œuvrent au Kazakhstan, dont 48 organisations internationales, 28 organismes nationaux et 75 associations et fondations non gouvernementales étrangères.

Presque toutes les institutions de développement et organisations internationales accordent, sous une forme ou une autre, des subventions pour le développement des secteurs liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le Programme TACIS de l'UE et USAID contribuent à l'élaboration et à l'exécution de projets dans les domaines de la protection sociale, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de l'emploi. Le Kazakhstan reçoit également une aide importante en vue de la réalisation des OMD de la part des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies (PNUD, UNESCO, UNICEF, UNIFEM, etc.).

Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire, le Kazakhstan a considérablement progressé sur la voie du développement durable. Il a atteint certains des objectifs de développement convenus. Il lui faut désormais consolider ces acquis et passer à une étape qualitativement nouvelle du règlement des problèmes existants, en adoptant une stratégie OMD-Plus qui comporte des objectifs plus ambitieux. Ces nouveaux objectifs seront pris en considération lors de l'élaboration du nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la période 2010-2015, qui définira le cadre de la

coopération entre le Kazakhstan et le système des Nations Unies. Dans le cadre du nouveau cycle du PNUAD, le Gouvernement kazakh examine la possibilité de l'exécution conjointe de projets, ainsi que leur cofinancement.

Pour renforcer la coopération avec le système des Nations Unies, une plus grande attention devra être prêtée aux nouvelles priorités nationales. Le plan-cadre, qui constitue un plan de route, doit efficacement contribuer à renforcer la collaboration et la coopération entre le Kazakhstan et les organismes des Nations Unies dans le domaine du développement.

Notamment, une attention particulière devra être accordée lors de l'exécution de projets conjoints aux questions concernant la lutte contre la pauvreté et le chômage, la mortalité maternelle et infantile et le développement durable, y compris une meilleure gestion de l'environnement, la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose, l'égalité des sexes, la gouvernance démocratique et la défense des droits des groupes défavorisés de la société, l'élimination des atteintes à l'environnement dans les régions du polygone de Semipalatinsk et de la mer d'Aral, et la prévention des risques concernant la mer Caspienne et le lac Balkhach, etc.

La croissance économique enregistrée par le pays au cours des dernières années a entraîné une réduction importante des volumes de l'APD. Cependant, il est extrêmement important aujourd'hui pour le Gouvernement kazakh de consolider au niveau institutionnel les progrès réalisés dans le domaine du développement. À cet égard, l'appui technique et les services consultatifs de la communauté internationale, y compris les organismes des Nations Unies, devraient notablement contribuer au règlement des problèmes de développement.

Annexe

Les objectifs du Millénaire pour le développement et les cibles et objectifs nationaux

OMD		*Kazakhstan*			
Objectif	*Cible*	*Objectif*	*Cadre normatif*	*Cible*	*Cadre normatif*
OMD 1 : Élimination de la pauvreté extrême et de la faim	**Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour**	Santé, éducation et bien-être de la population du Kazakhstan	Kazakhstan – 2030, priorité à long terme n° 4	Réduire avant la fin de 2005 la proportion de la population dont le revenu est inférieur de 20 à 25 % au minimum vital	Programme gouvernemental (2002-2004)
		Augmentation effective des revenus de la population Mise en place d'un système de sécurité sociale Promotion de l'emploi des classes sociales défavorisées	Kazakhstan – 2010, stratégie relative à l'emploi et à la protection sociale	Diminuer, entre 2002 et 2005, la proportion de la population dont le revenu est inférieur de 30 % au minimum vital Réduire avant la fin de 2005 la proportion de la population dont le revenu est inférieur de 18 % au minimum vital	Projet de réduction de la pauvreté du programme gouvernemental (2003-2005)
	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Améliorer l'alimentation Améliorer le bien-être de la population rurale en augmentant la productivité et le rendement de la production agricole	Kazakhstan – 2030, priorité à long terme n° 4 Kazakhstan – 2010, politique agro-industrielle	Amélioration de la santé des enfants grâce à une alimentation qualitative et rationnelle Sécurité alimentaire du Kazakhstan Alimentation qualitative et rationnelle de la population	Programmes national « Santé de la population » (1998-2008) Programme national de production agricole (2003-2005) Programme « Pour un mode de vie sain » (1999-2010)
OMD 2 : Assurer l'enseignement primaire pour tous	**D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires**	Éducation de qualité à tous les niveaux Garantir, comme le prévoit la Constitution, le droit des citoyens à l'enseignement secondaire obligatoire et améliorer la qualité de cet enseignement	Kazakhstan – 2010, stratégie de réforme de l'éducation Programme national « Éducation » (2000-2005)	Faire en sorte que d'ici à 2010 tous les enfants d'âge scolaire, y compris ceux qui ont des besoins spéciaux, bénéficient d'un enseignement secondaire de qualité	Stratégie de développement du Kazakhstan jusqu'en 2030 Priorité à long terme n° 4

OMD		*Kazakhstan*			
Objectif	*Cible*	*Objectif*	*Cadre normatif*	*Cible*	*Cadre normatif*
OMD 7 : Assurer un environnement durable	**Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la disparition des ressources écologiques**	Réduire la quantité des matériels qui polluent l'environnement et comportent un risque écologique	Kazakhstan – 2030, priorité à long terme n° 4		
	Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas un accès permanent à de l'eau potable	Consommation d'eau salubre et bonne alimentation Améliorer la surveillance de l'environnement et l'état des sources d'eau Eau potable salubre	Kazakhstan – 2030, priorité à long terme n° 4 Kazakhstan – 2010, stratégie pour la réforme du secteur de la santé Programme national « Eau potable » (2002-2010)	Ramener, avant la fin de 2005, la part de la population n'ayant pas régulièrement accès à l'eau potable de 15 % à 6 % en zone urbaine et de 29 % à 15 % en zone rurale	Projet de réduction de la pauvreté du programme gouvernemental (2003-2005)
	Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	Santé, éducation et bien-être de la population du Kazakhstan Amélioration du bien-être de la population rurale	Kazakhstan – 2030, priorité à long terme n° 4 Kazakhstan – 2010 politique agro-industrielle	Régler les problèmes de logement de la majorité de la population	Programme de financement à long terme de la construction de logements et de développement du système de crédit hypothécaire (2000-2003)

Source : Objectifs des Nations Unies relatifs au développement à l'aube du Millénaire au Kazakhstan, 2002.

Références

1. Conférence internationale « Stratégie “Kazakhstan-2030” : résultats de la première décennie et perspectives », Astana, 12 octobre 2007.
2. Objectifs des Nations Unies relatifs au développement à l’aube du millénaire au Kazakhstan, 2002.
3. Objectifs relatifs au développement à l’aube du nouveau millénaire au Kazakhstan, 2007.
4. Objectifs relatifs au développement à l’aube du nouveau millénaire au Kazakhstan, 2005.
5. Rapport national sur l’état et le renforcement de l’éducation, Astana : NTSOKO (Centre national d’étude de la qualité de l’éducation), 2006, 2007, 2008.
6. Rapport national sur le développement humain pour 2005.
7. Rapport national sur le développement humain pour 2004.
8. Rapport national sur le développement humain pour 2003.
9. Rapport national sur le développement humain pour 2002.
10. République du Kazakhstan : Annuaire statistique succinct, Office national de la statistique, Astana, 2007.
11. Programme de renforcement des réformes sociales dans la République du Kazakhstan pour la période 2005-2007, entériné par le Gouvernement dans son ordonnance n° 1241 en date du 30 novembre 2004.
12. Rapport du Ministre de l’environnement sur l’application d’Action 21 au Kazakhstan, Astana, avril 2006.
13. Présentation du projet « Recensement des rejets de gaz à effet de serre par les gisements de pétrole, gaz et condensats de Karaganda et prévisions relatives à ces émissions jusqu’en 2015 », au groupement d’études et de production de l’Institut national de recherches sur l’écologie et le climat (« KazNIIEK »), 1er mai 2007.
14. Recueil de données analytiques « Le Kazakhstan depuis son indépendance », Office national de statistique, 2006.
15. Annuaire statistique succinct du Kazakhstan, 2007.
16. Bulletin sur l’état de l’environnement dans la République du Kazakhstan, 1 (87), 2007, Ministère de l’environnement du Kazakhstan.
17. Site du Ministère de l’environnement : http://www.nature.kz.
18. Centre de coordination sur les changements climatiques, 2006, www.climate.kz.
19. Programme de mise en œuvre par le Kazakhstan des OMD concernant l’approvisionnement en eau et l’assainissement pour la période allant jusqu’en 2015 (projet), Comité des ressources en eau du Ministère de l’agriculture, 2007.
20. Annuaire de la statistique du Kazakhstan, 2006.

21. Indicateurs statistiques du développement économique et social de la République du Kazakhstan et de ses régions, n° 7, janvier-juillet 2007.

22. Rapport sur le programme du Gouvernement pour la période 2007-2009 présenté par le Premier Ministre, K. Masimov, à la session conjointe des chambres du Parlement.

* * *

Ont pris part à l'élaboration du présent rapport : B. Essekina (expert national), N. Permanova et V. Moukanova (Institut d'administration publique près le Président de la République du Kazakhstan), N. Danenov et B. Sadykov, J. Kouljanova (Ministère des affaires étrangères), Ch. Tonbolatova et S. Kouzganova (Ministère de l'économie et de la planification budgétaire), A. Kassenova et A. Amirkhanova (Office national de la statistique), B. Damitov et O. Mojaeva (Centre national d'évaluation de la qualité de l'enseignement du Ministère de l'éducation et des sciences), T. Roud (Ministère du travail et de la protection sociale), L. Chabanova et G. Eskendirova (Ministère de l'environnement).